

RÉDACTEUR : Élodie Guillon, Claude Maranges et Ophélie Carreras

SERVICE : DFVE/SiUP (THE Campus)

DATE : 28 février 2022

OBJET :

**Appel à projets (AAP) « Accompagnement des équipes pédagogiques » du projet THE Campus
Présentation de l'AAP, liste des lauréats, vote de la capacité du Président de l'UFTMiP à engager les dépenses destinées à financer les projets lauréats.**

Dans le cadre du projet THE Campus, portant sur l'hybridation des formations, un des objectifs majeurs est l'accompagnement des équipes pédagogiques aux méthodes et outils de l'hybridation. L'AAP se situe dans la continuité des actions déjà menées pour réaliser cet objectif, en particulier l'accompagnement des ingénieurs pédagogiques accueillis au sein des établissements, individuel ou via des ateliers et formations. L'AAP poursuit donc son intention de favoriser le changement de posture des équipes dans leurs enseignements, en poursuivant les actions d'information et de formation menées dans le cadre du projet THE Campus ; en aidant les enseignants à séquencer les contenus, à scénariser, à guider les étudiants et favoriser l'interaction entre eux. La dimension collective des projets permet de renforcer la collaboration entre les enseignants et de favoriser la création, la mutualisation et la réutilisation de ressources de qualité.

Deux enjeux majeurs sous-tendent cet AAP :

- La montée en compétence des équipes sur les volets pédagogique et numérique.
- Le changement d'échelle : l'accompagnement d'équipe, et non plus d'un seul enseignant, est novateur sur le site. L'AAP contribue également à nourrir la dynamique de site, en favorisant l'interconnaissance (avec le bilan et la présentation des projets menés en novembre prochain, cf. calendrier), en complétant une offre existant dans certains établissements et en proposant un accompagnement là où il n'existe pas encore.

Méthode

Le périmètre de l'AAP

Les établissements partenaires du projet THE Campus peuvent déposer un ou plusieurs projet(s).

Les principes retenus pour l'AAP

- Les projets sont déposés directement par les équipes pédagogiques (trois enseignants au minimum), avec l'aval de leur composante.
- Les projets concernent une UE ou une formation et répondent précisément à un ou plusieurs objectifs de THE Campus, listés dans l'AAP : développement d'une scénarisation pédagogique, d'un accompagnement des étudiants, de ressources multimédias au service d'une scénarisation pédagogique, d'une flexibilisation de la formation.
- Les équipes pédagogiques incluent dans leur candidature le nombre d'heures complémentaires ou le financement « fonctionnement » qu'elles souhaitent, évalué en fonction de l'ampleur de leur projet (nombre d'enseignants participants, périmètre, volume horaire estimé).
- Les projets retenus bénéficient d'un financement sous forme d'heures complémentaires, au coût horaire chargé unique de 50,00€ pour les enseignants ou d'achat de petit matériel pour la réalisation du projet.
- Les projets retenus bénéficient également d'un accompagnement par un ingénieur pédagogique selon des modalités définies entre l'équipe et l'ingénieur.
- Les équipes lauréates et les ingénieurs pédagogiques définissent ensemble une feuille de route reprenant le planning prévisionnel et explicitant la forme de l'accompagnement choisie.

Les critères d'évaluation choisis

L'évaluation des projets se fait selon une liste de critères, fournie aux établissements partenaires en même temps que le texte de l'AAP :

- Profondeur de la réflexion sur le bilan de l'existant et les motivations pour le projet.
- Qualité de la scénarisation pédagogique proposée (activités prévues en présence / à distance ; variété et diversification des activités, lien avec les objectifs pédagogiques).
- Propositions sur l'accompagnement des étudiants.
- *Le cas échéant* - Intérêt-qualité des ressources proposées (utilisation ou création).
- *Le cas échéant* - Ampleur de la flexibilisation proposée pour les étudiants.
- Ampleur de l'équipe pédagogique impliquée.
- Adéquation du nombre d'heures demandées avec le projet.
- Précision et réalisme du planning.
- Qualité et adaptation de la proposition d'évaluation du projet.
- Possibilité de diffusion et transfert.

Calendrier

- 10 au 16 décembre 2021, révision et validation du texte de l'AAP par les participants au projet THE Campus.
- 3 janvier 2022, diffusion de l'AAP dans les établissements partenaires.
- 24 février 2022, fin du dépôt des candidatures.
- 08 mars 2022, examen des dossiers par une équipe inter-établissements THE Campus.
- 09 mars 2022, répartition des équipes lauréates entre les ingénieurs pédagogiques THE Campus, pour la partie « accompagnement par un ingénieur pédagogique ».
- 11 mars 2022, validation du financement des projets lauréats.
- 14 mars 2022, notification auprès des équipes lauréates et publication officielle de la liste des lauréats.
- 14-18 mars 2022, réunions de lancement, avec chaque équipe et les ingénieurs pédagogiques THE Campus. Validation des feuilles de route.
- D'ici au 1^{er} septembre, mise en œuvre des projets.
- Septembre 2022-janvier 2023, lancement et mise en application auprès des étudiants.
- Novembre 2022, bilan et présentation des projets à la journée Pédagogie Occitanie.

Présentation des projets en annexe (tableau Excel de synthèse et fiches Projet)

Le Conseil d'administration est sollicité pour approuver la liste des projets lauréats et le montant du financement qui sera versé par l'UFTMiP.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*